

Nouvelle Feuille de Match Volley Ball UFOLEP 59-62 – Liste des contraintes prises en compte.
Consignes d'utilisation.

Ci-dessous la liste des différentes contraintes prises en compte pour l'élaboration d'une nouvelle feuille de match expliquant la solution proposée. Cette feuille de match a été élaborée par un travail commun des représentants départements Nord et Pas-de-Calais. (Gregory Cathelain pour le 62 et Thierry Nonque pour le 59)

- La feuille doit tenir sur un format A4
- Une seule page est nécessaire. Plus besoin de double page autocopiante, vu que dans les faits, il n'y a pratiquement jamais de séparation des 2 feuilles par les clubs et qu'il est maintenant facile de faire des copies.
- Des cases un peu plus grandes pour inscrire les noms/prénoms de joueurs/joueuses.
- Les secrétaires de championnats ont besoin d'un certain nombre d'informations pour effectuer leur travail systématique de contrôle des feuilles de matchs. Ces besoins sont :
 - o Nom et date de la compétition
 - o Les noms, prénoms, numéros de licences
 - o Savoir qui est entré au jeu (visible par le relevé des formations et changements de joueurs).
 - o Le résultat et les scores des différents sets.
- Les responsables d'arbitrage ont besoin de :
 - o Le nom prénom et numéro de licence (c'est nouveau mais obligatoire) et le club désigné pour l'arbitrage.
 - o Le montant de l'indemnité d'arbitrage pour vérification par rapport à la feuille de match.
 - o L'existence et la nature d'éventuelles sanctions individuelles
 - o Le nombre de temps morts demandés par les équipes (pour le suivi par l'arbitre des 2 temps morts maxi par set) et le score à ce moment (nécessaire en cas de réserve notamment)
- L'arbitre est la plupart du temps seul. Pour ces matchs qui représentent 99,9 % des cas, où il n'y a pas de table de marque officielle, l'objectif est qu'il n'y ait besoin de remplir et de n'utiliser pendant le match qu'un seul côté de la feuille.
- La feuille de match pourra être téléchargée directement (gratuitement) sur les sites Volleyball UFOLEP 59 et 62, sur une seule face de la feuille pour les matchs de chaque dimanche (peu d'imprimantes font du recto-verso automatiquement)
- La feuille de match figurant sur les sites, elle pourra être gérée en temps réel en cas de besoin de modification et être téléchargée jusque quelques minutes avant un match si on s'aperçoit que l'on n'a plus de feuille de match. Plus besoin de stock d'avance et de penser à acheter des feuilles de match. Plus d'avance de frais pour les CTD et les clubs.
- La feuille de match pourra être diffusée aux secrétaires de championnat et responsable contrôle des arbitrages à partir de septembre 2018. Une seule face de la feuille sera à scanner et à envoyer, ce qui est beaucoup plus simple).

Ce qui a été maintenu, outre les points évoqués ci-dessus :

- Les heures de début et de fin du match, nécessaire pour les assurances notamment en cas de problème grave avant ou après le match.

- Le lieu de la rencontre, en cas de match sur terrain neutre ou de match dans une salle autre que celle habituelle, pour les mêmes raisons que le point précédent.

Ce qui a été supprimé

Le total des points de chaque équipe, qui n'est pas utilisé, sauf à obliger l'arbitre à une séance de calcul mental. En cas de différence entre le détail des sets et le total, on ne peut pas savoir pour autant où est l'erreur. Si un secrétaire de compétition en a besoin pour quelque raison que ce soit, il fera lui-même le total.

- La signature de la partie versante, qui n'apporte rien de plus. La signature en fin de match par l'arbitre et les capitaines dans la case «approbation» atteste de la réalité du versement de l'indemnité d'arbitrage. Cela ne dispense pas d'avoir à régler cette indemnité avant le match, avant de faire signer les capitaines ou entraîneurs sous la liste des joueurs de l'équipe adverse.

Ce qui a été modifié :

- Le nom de différents compétitions ; pré-imprimées. Outre le fait qu'il n'est plus à jour, il n'y a pas de réelle valeur ajoutée. Il suffit d'écrire le nom de la compétition en clair (exemple : « Promotion Excellence»), complétée d'une lettre (F pour féminines junior/senior, JF pour jeunes féminines, JM pour jeunes masculins, M pour masculin junior/senior).
- La formation des équipes : plus que 2 lignes de cases au lieu de 3. Si le joueur n°7 débute le set en position 3 (devant au centre), on met le numéro 7 dans la case P3 (toutes les cases de la première ligne devant être remplies par la formation de départ). Le numéro 7 sort et remplacé par le numéro 9. On indique donc 9 dans la case en dessous du 7, dans le même set. Si le numéro 7 reprend sa place, on barre le numéro 9.
- Dans le même tableau que les formations, on fait figurer dans la colonne de droite le score en fin de set (plus de tableau spécifique).

Ce qui a été ajouté :

- La mention, à côté de l'heure de début, du fait que le match soit couplé (une simple case à cocher). Si le match est déclaré commencer à 11h15 et que la case match coulé soit cochée explique l'horaire décalé sans avoir besoin d'autre mention.
- La possibilité d'inscrire 2 liberos (toujours dans la limite de 12 noms)
- Une case remarque, toujours sur la face avant pour y ajouter de façon succincte (il n'y a pas beaucoup de place) si d'autres événements sont à noter.
- Si besoin, cocher la sanction (A= avertissement, P= pénalisation, E= expulsion, D= disqualification) et préciser le numéro du joueur et son équipe (exemple « N° 5 Equipe B »).
- En cas de besoin complémentaire, et de réserves notamment, il sera possible que l'arbitre (ET LUI SEUL) écrive au dos de la feuille de match à utiliser comme papier libre, même s'il n'y a rien de pré-imprimé, tout événement qui le justifie. Dans ce cas (voir la note sur la diffusion de la feuille de match), l'envoi au secrétaire de compétition par voie postale sera obligatoire.
- S'il y a quelque chose d'écrit au dos, il faudra indiquer dans la case Remarques/Sanctions « Voir au verso ».
- Tout ce qui est écrit au verso par l'arbitre devra être signé par les 2 capitaines et l'arbitre.
- La deuxième page complètement remaniée et d'utilisation facultative pour les arbitres seuls.